

Introduction

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) considère que les espèces exotiques envahissantes (EEE) représentent une cause majeure de perte de biodiversité dans le monde. Ces espèces dégradent les écosystèmes, perturbent les activités anthropiques et peuvent présenter des risques sanitaires. Par exemple, les développements très denses de plantes des berges comme les renouées (*Reynoutria sp*) ou de plantes amphibies comme les jussies (*Ludwigia sp*) peuvent gêner, selon les situations, la plupart des usages des milieux aquatiques. L'écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) modifie profondément le fonctionnement des milieux qu'elle colonise en exerçant une forte prédation sur la végétation aquatiques et la benthofaune. Les accumulations de moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) peuvent obstruer les installations anthropiques et notamment les circuits de refroidissement des centrales de production électrique. Enfin, d'autres espèces peuvent propager des maladies. C'est par exemple le cas du rat musqué (*Ondatra zibethicus*) pouvant contaminer les eaux via des bactéries leptospires, présentes dans ses urines, et qui provoquent, chez l'Homme, la leptospirose, maladie très dangereuse, parfois mortelle.

Depuis quelques décennies, la croissance permanente des impacts de ces espèces ont amené les gestionnaires des milieux naturels à réagir de plus en plus pour tenter de réguler leurs développements et une conscience collective sur cette problématique est en train d'émerger. Les connaissances acquises montrent qu'il est difficile d'éradiquer une espèce une fois sa prolifération commencée et que seule la rapidité des interventions dès la découverte d'une nouvelle espèce peut laisser espérer cette éradication. C'est pourquoi il est essentiel de mettre à disposition de tous les acteurs de la sphère « environnement », y compris du grand public, des outils améliorant la prise de conscience sur ces espèces, permettant les plus possible de les identifier afin de contribuer à leur gestion optimale.

GT-IBMA : Le groupe de travail «invasions biologiques en milieux aquatiques», créé en 2009, est coordonné conjointement par le Comité français de l'UICN et l'ONEMA depuis 2014. Ses objectifs sont d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par la thématique des espèces exotiques envahissantes en synthétisant et rendant accessibles les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces et en développant des outils d'aide à la gestion. Pour mener à bien ses activités, il mobilise un réseau d'une cinquantaine de membres issus de différentes parties prenantes (gestionnaires d'espaces, services des collectivités territoriales et de l'Etat, établissements publics, chercheurs...).

C'est dans cet esprit que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) en partenariat avec le Groupe de Travail sur les Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques (GT IBMA) a réalisé un recueil de fiches d'identifications d'Espèces Exotiques Envahissantes présentes principalement dans les milieux aquatiques. En permettant à ses utilisateurs d'identifier plus facilement ces différentes espèces, ce recueil permettra d'améliorer les connaissances sur la répartition de celles déjà largement présentes en France métropolitaine et de détecter précocement d'autres espèces actuellement en phase de colonisation.

Ce recueil décrit 83 espèces, 46 animales et 33 végétales. Certaines de ces espèces sont des EEE avérées (telles que les jussies), d'autres le sont potentiellement (comme l'anodonte chinoise *Sinanodonta woodiana*) et d'autres encore viennent juste de passer la frontière du territoire métropolitain (gobie fluviatile *Neogobius fluviatilis*). Toutes les fiches sont illustrées ce qui facilite l'utilisation des critères d'identification des espèces. Elles ont été validées par un spécialiste du taxon considéré.

Espèces Exotiques Envahissantes (également appelées « espèces invasives ») : Espèces, ou taxon inférieur (inclus toutes les parties, gamètes, graines, œufs ou propagules de la dite espèce pouvant survivre ultérieurement et se reproduire), introduits du fait de l'influence de l'homme, dans des zones hors de son aire de répartition naturelle (passée ou présente) et de son aire de dispersion potentielle et qui menace la diversité biologique indigène ou qui a d'autres conséquences imprévues (économiques ou sanitaires par exemple).

Crédits photo : Les photos présentes dans les fiches d'identification ne sont, pour la plupart, pas libres de droit. Les auteurs ont donné leur accord pour une utilisation, non commerciale, au sein des présentes fiches uniquement. Merci de ne pas réutiliser ces photos sans avoir obtenu, préalablement, une autorisation des auteurs.

Robinier faux-acacia : *Robinia pseudoacacia*

Linnaeus, 1753

Critères de détermination

Famille des Fabacées. Arbre de 10 à 25 m de haut.



Fleurs : grappes lâches de 10 à 20cm composées de fleurs zygomorphes blanches de 1 à 3cm. Elles sont mellifères et odorantes.

Confusions possibles

Sophora du Japon (*Sophora japonica*) : panicules de 30cm.



Feuilles : alternes et composées pennées, elles ont 3 à 10 paires de folioles et un foliole terminal ovales à elliptiques. Elles font 2 à 5cm de long, sont mucronées et glabres et leur face inférieure est plus pâle que la supérieure.

Sophora du Japon (*Sophora japonica*) : folioles acuminées avec une face inférieure pubescente.



Tiges : quadrangulaires. Les jeunes rameaux portent des épines (sauf les rameaux fertiles), et sont lisses et vert-rougeâtres. L'écorce est de couleur brun-gris, profondément fissurée sauf chez les jeunes arbres où elle est lisse.

Sophora du Japon (*Sophora japonica*) : jeunes rameaux verts, absence d'épines et écorce presque lisse.



Fruits : gousses sèches et pendantes de 4 à 10 cm de long sur 1 à 2 cm de large et contenant 4 à 8 graines rondes.

Biologie & Ecologie

Floraison : J F M A M J J A S O N D

Reproduction : entomophile et anémochore, il produit beaucoup de graines qui ont besoin de beaucoup de lumière pour germer. La reproduction végétative se fait par drageonnement depuis les racines et par rejets de souches. Il a une durée de vie relativement courte.

Habitat : bords des cours d'eau, sur terrain acide ou basique et généralement pauvres en éléments nutritifs. Cette espèce capte l'azote atmosphérique par ses nodosités, ce qui conduit à une eutrophisation de son habitat

Le robinier faux-acacia est une espèce généralement héliophile qu'on trouve souvent dans les milieux perturbés.

Origine & Apparition

Originaire de l'est des Etats-Unis, il a été importé en France en 1601 par J. Robin, jardinier du roi. Il a été largement diffusé pour plusieurs raisons: croissance rapide, stabilisation du substrat, amélioration du sol (espèce fixatrice de l'azote atmosphérique). Espèce mellifère, fourragère et ornementale, il a un bois durable et de bonne qualité.



Coordination: Florent LAMAND

Maquette: Gwendoline LACQUEMENT

Rédaction: Gwendoline LACQUEMENT

Contribution: Serge MULLER

Validation: Serge MULLER

Sources

Agence Méditerranéenne de l'Environnement - Région Languedoc-Roussillon et Agence Régionale Pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur : *Plantes envahissantes de la région méditerranéenne* ; 2003 ; 50p.

CBNBP et MNHN ; *Observatoire régional des Plantes exogènes invasives en Champagne-Ardenne : Etat des lieux des connaissances et des acteurs en 2010* ; 2010 ; 149p.

Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels ; *Guide d'identification des plantes exotiques envahissantes des milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne* ; 2010 ; 94p.

HAUPT BERNE P. ; CD-ROM Flora Helvetica ; Flore de Suisse, Guide interactif.

MULLER S. (coord) ; *Plantes invasives en France* ; 2004 ; Museum National d'Histoire Naturelle, Paris, 168p. (Patrimoines naturels, 62).

Commission suisse pour la Conservation des Plantes Sauvages (CPS).

Canton de Genève.

Canton de Vaud.

Université de Toulouse.